

# FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Email : [ffjp.siege@petanque.fr](mailto:ffjp.siege@petanque.fr)



## COMITE

## DIRECTEUR

Réunion du 25 et 26 novembre 2017

(Cette réunion s'est tenue à Marseille au siège de la Fédération le samedi 25 novembre de 14h30 à 19h00 et le dimanche 26 de 8H30 à 12H00)

**Etaient présents** : **M. DESBOIS**, Président de la F.F.P.J.P.  
**Mme BAJOLLET, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, DESMULIE, GARRIGUE, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, Mmes NOEL et PAUGAM, MM. POGGI (dimanche), ROUGIER, SCHMITT, STIRMEL, Mme TROUBAT, M. VAISSIERE et Mme VEROLA**

**Etait excusé** : **M. POGGI (samedi), Mme VIGUIE**

**Y participaient** : **M. GRANDE**, Directeur Administratif  
**M. PERONNET**, Directeur Technique National  
**Mme MAILLET**, Directrice Technique Nationale Adjointe

## **I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT :**

Le Président remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur pour leur implication lors des Championnats de France. Il remercie également l'ensemble des salariés notamment pour leur travail lors du Championnat de France Triplette du Mont Saint-Michel.

Il rappelle que chaque responsable de Commission doit veiller au respect de son enveloppe en rapport avec le budget.

## **II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE SEPTEMBRE 2017 :**

Précision au dernier compte rendu: Hénin se situe dans le Pas de Calais

En l'absence *d'opposition et d'abstention*, le compte rendu du Comité Directeur de septembre est adopté à l'unanimité.

## **III. FINANCES :**

La situation comptable de notre Fédération est conforme dans les différents postes budgétaires à ce jour. Le trésorier a adressé la situation financière provisoire de la FFPJP aux membres.

A la lecture du compte de résultats, la situation comptable est conforme dans les différents postes budgétaires à ce jour. Les recettes sont supérieures au prévisionnel grâce à l'augmentation du nombre de licences et des mutations. Pour les dépenses, nous constatons un excédent dû au report de l'embauche d'un cadre technique et aux dépenses de discipline toujours difficiles à évaluer.

Le trésorier a présenté le budget prévisionnel proposé par la commission de finances et élaboré en fonction des demandes de chaque commission et du plan de professionnalisation.

Dans le cadre du partenariat, le comité directeur a reçu BOULISTENAUTE, représenté par Lionel ZANET. Celui-ci a retracé l'histoire, depuis sa création à ce que nous connaissons aujourd'hui.

## **IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE :**

Le comité de la Nièvre a annulé sa candidature à l'organisation du Championnat de France à Nevers. Celui-ci se déroulera à Fréjus. Ce changement de lieu pose un problème aux Comités qui ont déjà fait des pré-réservations hôtelières.

Le calendrier des championnats de France est rempli jusqu'en 2020. Certains comités se sont même déjà positionnés pour le prochain mandat 2021-2024.

Les membres de la commission se répartiront les visites des sites des championnats de France.

Les organisateurs des Championnats de France 2017 ont été réunis pour un débriefing sur leurs ressentis, les problèmes rencontrés et ce qui pourrait, selon eux être amélioré. Il en ressort :

- Quelques soucis avec les eaux *VERNIERE* : certains organisateurs n'ont pas été livrés dans les délais.
- Il est souhaité que la pause déjeuner soit de 2 heures.
- Difficultés avec les collectivités pour percevoir les subventions.
- Souhait que la subvention de la FFPJP puisse être versée avant le championnat.
- Plaquette : une meilleure information sur les partenaires et leur positionnement. Faire le tirage des poules plus tôt afin d'éviter les feuilles volantes
- Délégation FFPJP à transmettre plus tôt.
- Marqueurs de scores à repenser.

#### **Répartition des équipes :**

##### ✓ **Pétanque :**

Les régions et comités ont transmis leurs souhaits. Il faudra se positionner avec les DROM qui n'ont pas répondu. La Martinique a son assemblée générale le 8 décembre, elle attend les subventions.

Pour les DROM qui n'auront pas donné de réponse au congrès, leurs équipes seront redistribuées.

##### ✓ **Provençal :**

Suite aux nombreuses demandes, on se retrouve avec 13 triplettes et 11 doublettes en trop. Tous les comités ont eu 3 équipes au maximum. Pour les Régions, on est passé de 4 équipes à 2 ; sauf pour le Grand Est et Nouvelle Aquitaine qui restent à 3 (parce qu'il y a 3 territoires).

Il est précisé que durant des années, par exemple, les Alpes Maritimes ont récupéré des équipes qui n'étaient pas prises par les autres comités.

On note une nette reprise du jeu provençal, ce qui est une excellente nouvelle.

Sur beaucoup de championnats de Jeu Provençal, des équipes inscrites ne se présentent pas. Il faut peut-être envisager de sanctionner ces comités.

Pour le championnat doublette, il faut redescendre à 2 équipes par comité et faire comme le championnat tripléte pour les grandes régions.

Les répartitions seront validées au Congrès National à Mende.

## **V. COUPE DE FRANCE :**

Les 64èmes sont en cours. Nous n'avons aucun résultat pour le moment. La date est fixée au 17 décembre 2017 à 14h30.

Voici le calendrier prévisionnel des phases finales :

- 2017/2018 à FREJUS (83) du 15 au 17 Mars 2018.
- 2018/2019 à la ROCHE/YON (85)
- 2019/2020 à Aix en Provence (13)

Le quota pour chaque comité est en cours, ainsi que l'élaboration du calendrier 2018-2019. Désignation des Candidats à l'organisation des 16ème et 8ème ainsi que les délégués :

- GRAND SYNTHÉ (59)	Jean Claude DESMULIE
- ST JEAN DE RUEILLE (45)	Laurent VAISSIERE
- BASSENS (33)	Francis GARRIGUE
- AURILLAC (15)	Laurent ROUGIER
- MOULINS (03)	Joseph CANTARELLI
- BOURBON LANCY (71)	Patrick GRIGNON
- LE PONTET (84)	Corinne VEROLA
- LECUSSAN (31)	Michel LEBOT

La commission d'arbitrage devra désigner un arbitre pour chaque site.

## **VI. RAPPORT DES COMMISSIONS :**

### **A. COMMISSION DES FINANCES :**

La première réunion s'est bien déroulée. Corine VEROLA, remercie toutes les personnes qui l'ont aidée. Jean-Marie MARAUX propose quelques modifications concernant les remboursements de frais :

Déplacements : 0,30€/km limité à 500€ + péages - Repas : un barème de 25€ maximum par repas (sauf demandes spécifiques à motiver auprès du trésorier) - Hôtellerie : un barème de 100€ maximum petit déjeuner compris hors Paris, Lyon, Marseille où possibilité de dérogation.

Il est rappelé que les frais des accompagnateurs et des conjoints ne sont pas pris en compte par la Fédération. Il faut préciser sur la note de frais la présence du conjoint(e) afin de faciliter le travail de notre comptable.

### **B. DISCIPLINE**

Le nombre de dossiers traités s'élève à 9. Deux dossiers sont en cours d'instruction.

Nous avons reçu 2 demandes de remise de peine : après un rappel des faits, le comité directeur vote défavorablement (refus de remise de peine).

La formation a commencé en Nouvelle Aquitaine, dans le Grand-Est, en Auvergne-Rhône-Alpes. D'autres demandes seront honorées prochainement.

Rappel : la décision prononçant la sanction peut prévoir une participation de la personne sanctionnée aux frais exposés. Dans ce cas, ces frais doivent être dûment justifiés dans le cadre de la procédure disciplinaire. Exemples: Frais postaux, frais d'envoi de convocation et notification, frais de salle, déplacement des membres, etc. Le montant total des frais exposés doit être mentionné dans la décision rendue.

En cas d'appel de la décision de 1<sup>ère</sup> instance la recevabilité de l'appel n'est pas conditionnée au paiement des frais exposés en 1<sup>ère</sup> instance. Les 150 € versés lors de l'appel sont une provision

### **C. COMMUNICATION**

#### ➤ **Finalisation de la nouvelle Plaquette Communication :**

Le responsable de la commission n'est pas en mesure de nous proposer la nouvelle plaquette. Cette réalisation a donné lieu à des divergences de vue avec le personnel du siège. Cette question est résolue et on est en recherche d'un prestataire extérieur qui rentrerait dans le budget.

#### ➤ **Développement du projet « Tribunes Championnats de France »**

##### **Le carré d'honneur :**

Nous avons mis en place, sous le précédent mandat, le volet image. Il est proposé une réforme complète de cette aide. Il nous faut donc aider les organisateurs, pour que la vitrine soit belle.

La proposition est donc, qu'en lieu et place de la subvention, la Fédération offre aux organisateurs une tribune surélevée, face caméra, avec entrée par l'arrière, de 296 places.

- Cette tribune permettra également de mutualiser les moyens de communication.
- L'idée est que cette tribune serve de base aux besoins des organisateurs.
- L'organisateur complète avec la tribune mise à disposition par la ville ou le département (si elle existe). Mais ne perdons pas de vue que de plus en plus les municipalités ont recourt à la location.
- Si le total des 2 actions ne couvrent pas vos besoins (cahier des charges), vous réalisez le complément de vos besoins chez le fournisseur Fédéral.

##### **Web TV dans le suivi des Tribunes**

L'idée complémentaire est de mettre en valeur le travail de la Web TV.

- Réussir à vendre cette prestation par les organisateurs, avec un retour financier sur notre investissement, par les publicités.
- Donner aux organisateurs une partie de la visibilité face caméra, (en définir le nombre et le coût).

- La réalisation des supports serait à la charge de la commission Communication.
- La tribune face caméra étant la même, nous réduisons les coûts des supports de communication.

**Les recettes :** recette organisation ville/département : pour la vidéo l'organisateur vend le prix qu'il veut (en plus du retour fédéral, s'il y a ?) et 2 partenaires locaux (ou plus ?)

#### **Le Coût des Tribunes:**

Pour cette organisation, le tarif de notre partenaire proposait deux options :

- **Un montage clefs en main :** avec l'ajout du contrôle de sécurité obligatoire pour l'homologation des installations, et la déduction de l'aide Fédérale (si cette formule est choisie).
- **L'aide au montage :** Deux techniciens aident et conseillent la dizaine de bénévoles qui font le montage. Il faut également prévoir les chariots élévateurs et leurs conducteurs dont le coût est à votre charge. Avec l'ajout du contrôle de sécurité obligatoire pour l'homologation des installations, et la déduction de l'aide Fédérale (si cette formule est retenue).

#### **La Proposition :**

Elle peut encore évoluer, car tous les éléments ne sont pas encore connus.

Le nombre de places est préconisé par la commission des Championnats de France. Il peut évoluer en fonction des besoins spécifiques et de l'espace disponible sur le site.

Un plan précis sera réalisé en fonction des données communiquées par l'organisateur.

C'est une base de travail.

Ne pas perdre de vue que c'est un Partenaire Fédéral, avec retour financier vers la Fédération. Cela laisse peut-être la possibilité d'une marge de manœuvre.

Un « test » est prévu sur un Championnat de France en 2018.

#### ➤ **Salon KIDEXPO**

Avec Clément nous avons visité les 3 espaces le 26/10/2017 : Education & Vie Pratique, Sport Tourisme & Loisirs, Jeux et Jouets. Nous avons noté une très grande présence des enfants dès l'ouverture du vendredi matin, en vacances scolaires. Il y avait beaucoup de groupes, centres aérés ou autres.

Présence importante des Médias : Presses Ecrites, Télévisions, Radios.

17 Fédérations étaient présentes.

Compte-tenu de notre candidature à notre entrée dans le cercle Olympique, il y a peut-être une occasion à ne pas manquer.

Le comité directeur y renonce, le budget est trop important, environ 20 000 €.

#### ➤ **Jeux Olympique :**

Dans le cadre de la Candidature pour Paris la commission a diligenté une opération Banderole avec 2 modèles : Sports Boules 2024 et Boules après Boules vers l'Avenir vers les comités Régionaux et Départementaux.

Nous avons obtenu de notre fournisseur un tarif particulièrement attractif, à savoir :

La banderole de 4 m x 0.80 m (en P V C 501g /M1) à 75 € TTC port en plus

Celle de 2 m x 0.40 m (en P V C 501g /M1) à 30 € TTC port en plus.

Nous avons la possibilité de regrouper les livraisons, avec le port offert :

- Lors du Congrès MENDE, les commandes avec date butoir : 10/12/ 2017
- Conseil National MARSEILLE, les commandes avec date butoir : 15/ 01/ 2018
- Finale de la Coupe de France ; les commandes avec date butoir : 15/ 02/ 2018

Nous constatons un faible retour des comités pour le moment, et la procédure mise en place n'est pas toujours respectée. Notre objectif sur 6000 clubs était de 10 % = 600. A ce jour, nous n'avons reçu que 50 demandes.

➤ **Multi Média :**

**Site :** Depuis la refonte du site, la fréquentation est en constante augmentation. Nous avons eu 156 000 visites au mois, en moyenne journalière 5 200.

**Facebook :** 90 000 est le nombre de personnes touchées par nos publications dans les 30 derniers jours. Championnats Jeunes et Féminins en CHINE, C N C Vétérans et Jeunes, puis Féminins et séniors dans le mois, avec les diffusions de la Web TV

**Planètes Boules,** La fourniture des pages suit son cours, toujours avec les mêmes difficultés. Nous aurions un correspondant dans les Hauts de France suite à la proposition de Jean-Claude Desmulie (à confirmer).

➤ **A F P (Agence France-Presse):**

Nous avons été reçus par le service des sports. Ils ont été intéressés par nos propos, mais le fait de ne pas être Discipline Olympique est un handicap. En revanche, ils seraient preneurs de sujets «magazines» en privilégiant les angles internationaux, en Français, et également en Anglais.

Lors de ces échanges les sujets suivants sont susceptibles de les intéresser

Un portait de Dylan ROCHER

Suivi du dossier de la candidature Sport Boules 2024

Le succès de la pétanque en Thaïlande

L'université de Sport Boules en Chine

Championnats du Monde, et Coupe d'Europe en France

Nous allons établir la liste, en accord avec le Comité Directeur. Ce n'est qu'une proposition, à voir si cela est suivi des faits.

Il est bon également de savoir, qu'ils disposent de l'AFP TV qui peut rediffuser les « highlights » (faits marquants) d'un évènement si les droits le permettent. Nous l'avons noté sans engagement, car nous ne disposons pas des accords conclus avec l'Equipe.

➤ **Sport Mag, partenariat :**

Le comité directeur ne donne pas suite à cette proposition pour le moment. En revanche il est disposé à participer aux deux opérations de Nanterre et Ramatuelle. Gérard CHEVALIER doit prendre contact avec le directeur Pascal RIOCHE.

➤ **Pétanque Tour 2017 :**

Sur la campagne 2017 du Pétanque Tour un budget dépenses en augmentation (69 951.71 € pour 66 000 €) et en déplacement du prévisionnel ce qui est logique avec 2 étapes supplémentaires. En revanche le budget retour est aussi en augmentation (31 000 € pour 37 257 €) ce qui nous donne un ratio de : prévisionnel 66 000 € - 31 000 € = 35 000 € Réalisation 69 951.71 € - 37 257 € = 32 694.71 €

Ce qui n'est pas comptabilisé en revanche ce sont les partenariats OBUT pour 7 500 € HT et MMA pour 5 000 € HT comme les autres années d'ailleurs.

En conclusion une très belle campagne 2017, Victime du succès, il nous a fallu commander en urgence un supplément de casquettes, avec la prise en charge de coûts supplémentaires mais toujours dans les clous du budget.

**Projet 2018 :**

Lors du dernier Comité Directeur, il avait été demandé l'ajout d'une Championne Féminine sur 3 étapes et le souhait de faire un peu de place au Jeu Provençal sur deux étapes.

Pour la campagne 2018, nous envisageons 6 ou 7 étapes. Nous travaillons sur le calendrier. Nous attendons le retour de M. Bruno GOLE pour une étape à Saint Tropez (Pétanque et Jeux Provençal).

➤ **Kit Communication :**

Afin d'avoir du matériel pour répondre à la demande de la Fédération et des Comités, en accord avec le DTN, notre photographe a été sollicité pour nous réaliser un reportage sur le stage D'Andrézieux Bouthéon.

Nous pourrions alors disposer de photos, pour la réalisation du Kit et de la clef USB pour mettre à disposition des comités pour leur Forum. La réalisation des affiches boulodromes qui sont en sommeil depuis 2 ans, etc.

## **D. EQUIPEMENTS SPORTIFS**

### **Dossiers en cours depuis 2016 :**

- 44 demandes en cours dont 2 Boulodromes Couverts sont réalisés.
- Les dernières demandes depuis la dernière réunion sont :
  - MARJEVOLS (48) – BC 16 pistes
  - FABRAS / THYES (74) – BC 8 pistes
  - SAINT YRIEIX LA PERCHE (87) – dimensionnement non communiqué
    - Demande de subvention de la Mairie de SAINT VINCENT DE JONQUIERES (30) : réaménagement de l'intérieur du local permettant de séparer l'espace administratif de l'espace « buvette » et création d'un espace sanitaire extérieur (coût estimatif des travaux 19 673€ HT)
    - FARAMANS (38) – BC de 500m2
- Suivis d'aménagements
  - Boulodrome du VAL D'AMOUR (39) : entrevue avec la Communauté de Commune le 27/09/2017 en présence de Claude AZEMA. On se dirige vers le rachat par le CD39 (800 000€)
  - MARMANDE (47) – revêtement du sol technique
  - Présentation Esquisse du BC de ANGERS (16 pistes) : Lundi 9 Octobre 2017 - A 14 h 00 - Direction des Bâtiments et du Patrimoine Communautaire. Nous avons insisté sur le besoin impératif de 64 jeux extérieurs ; le besoin de parking ; sur la nature du sol technique à savoir surface en enrobé + gravier 4/13 mm en couvert
  - CROIX (59) – reçu le dossier complet de la ville de Croix
  - PARIS (75) : relance par mail le 23/11/2017 avec copie au CD75 et CR Ile de France

### **CNDS :**

- **Priorités transmises le 30/09/2017**
  - Les priorités ont été remises dans les délais au CNOSF et ANDES pour les demandes figurant dans les domaines Outre-Mer / Corse et Métropole pour les équipements locaux sur territoires carencés
  - A relever que nous n'avions pas de demandes dans le fichier des « Equipements Structurants de Niveau National »
- **Attributions 2017 (CA CNDS du 16/11/2017) – Info du CNOSF du 24/11/2017**
  - Aucun boulodrome retenu et non plus pour le Sport Boules
  - Total enveloppe 44 405 200 € répartie comme suit :
    - ✓ 11 projets d'équipement d'envergure nationale : 12 777 300 €
    - ✓ 57 projets de mise en accessibilité : 2 000 000 €
    - ✓ 4 projets de remise en état suites à des sinistres : 346 000 €
    - ✓ 16 projets Outre-Mer et Corse : 3 281 900 €
    - ✓ 53 projets structurants locaux territoires carencés : 26 000 000 €
- *Il est question que le CNDS réduise / supprime les subventions pour équipements sportifs : on reste dans l'attente de l'information officielle*

## **E. ARBITRAGE**

Patrick GRIGNON, président de la CNA, souhaite revoir les attributions des arbitres du pool élite, en effet plusieurs pistes sont étudiées et à déterminer avec le prochain séminaire des arbitres qui se tiendra à Toulouse du 05 au 09 décembre 2017. Il souhaite que l'arbitre ne soit plus considéré comme « un empêchement de tourner en rond » mais comme un acteur à part entière auprès des différents acteurs (organisateur-joueurs-éducateurs-élus-etc.). Il rappelle que pour les compétitions nationales, ce sont des arbitres nationaux qui sont désignés par la CNA et qu'ils peuvent venir de tout l'hexagone.

A ce titre, les organisateurs doivent prendre en considération cette notion et l'intégrer dans leur budget. Il souhaite une plus grande disponibilité de la part de ces arbitres, notamment dans les domaines pédagogie-sécurité-dialogue-formation auprès des CD-socle commun avec les initiateurs et BF1- intervention dans les écoles de pétanque. Il est impératif de se perfectionner dans le règlement de tir de précision, quel que soit la manifestation. Trop d'erreurs ont été constatées lors du déroulement de ces épreuves.

Le Championnat de France jeunes a vu pour la première fois des jeunes arbitres nationaux UNSS. Devant cette réussite et avec l'aide d'Anna Maillard, ce principe va être reconduit et élargi aux arbitres de moins de 26 ans qui viendront compléter ce processus afin de donner une autre vision du corps arbitral lors d'épreuves jeunes. Chaque comité doit adresser par mail, la demande de l'arbitre au président de la CNA au plus tard à la date du congrès FFPJP. A cette occasion, le port du pantacourt de couleur noire est autorisé pour les arbitres.

Le président de la CNA souhaite saluer la grande qualité d'arbitrage du jeune arbitre départemental lors du CNC à Saint YRIEIX (16), et l'invite à continuer dans cette voie.

Nous regrettons l'échec d'isabelle SUCCI à son examen d'arbitrage européen mais nous l'invitons à se représenter.

En collaboration avec la présidente de la Région PACA, un projet de formation des arbitres dans une école nationale d'arbitrage est à l'étude afin de permettre à ces arbitres de franchir les étapes plus rapidement. Cette idée vise à valoriser les arbitres qui souhaitent se former avec une connaissance plus approfondie sur les attributions de cette fonction.

Un écusson pool élite va être créé. Il a pour but de sensibiliser les membres de ce corps d'élite pour qu'ils se sentent investis d'une mission de transmission des connaissances de façon pyramidale.

Le comité directeur a validé l'achat d'un survêtement noir de marque ERIMA pour le pool élite.

Suite à l'impulsion de notre président national avec deux autres fédérations FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) et la FFST (Fédération Française du Sport Travailleur), une convention devrait être signée afin d'harmoniser les conditions d'obtention des examens d'arbitres pour permettre une équivalence dans les grades.

A ce titre la phrase suivante se trouvant dans le code d'arbitrage sera supprimée : Ne pas appartenir à une fédération similaire en tant qu'arbitre.

Suite à différentes affaires jugées en commission fédérale de discipline avec comme victimes des arbitres, le comité directeur leur témoigne un soutien sans restriction.

En concertation avec le médecin de la fédération française de la FFPJP, un nouveau paragraphe concernant le certificat médical pour les arbitres de plus de 65 ans est ainsi libellé :

**« Certificat Médical :**

*Arbitre départemental, régional, national, européen ou international de plus de 65 ans dans l'année :  
Certificat Médical*

*Arbitre de plus de 65 ans dans l'année : un arbitre qui désire continuer à être désigné après ses 65 ans, doit en faire la demande par mail.*

*Pour l'arbitre départemental au Président du comité Départemental,*

*Pour l'arbitre régional au Président de la Région,*

*Pour l'arbitre national-européen ou international au Président de la CNA, avant le 30 septembre de l'année en cours.*

Il recevra un formulaire par l'instance compétente, qu'il devra faire remplir lors d'une visite médicale par le médecin du sport de son choix. Ce formulaire sera ensuite adressé soit par courrier sous pli confidentiel à l'attention du médecin de la FFPJP au siège de la Fédération, par mail à l'adresse suivante : jean-pierre.iannarelli@petanque.fr qui donnera ses conclusions au président de l'instance concernée avant le 30 novembre.

Cette demande devra être renouvelée annuellement.



Pour finir, les comités départementaux et régionaux ont été contactés par mail à plusieurs reprises afin de connaître le nom des référents des arbitres pour que l'information puisse être diffusée le plus largement possible dans un but d'aider nos arbitres. Si la quasi-totalité des comités et régions ont répondu, il ressort que quelques-uns n'ont toujours pas répondu ce qui est préjudiciable pour eux.

## **F. CNC**

Toutes les rencontres du CNC se sont déroulées dans d'excellentes conditions et sans aucune réclamation. La désignation des arbitres par la CNA a permis un déroulement de la compétition en toute sérénité. Les deux rassemblements féminins à Tours (37) et Bans (39) n'ont donné que des satisfactions. Merci au CD 37 et au CD 39 pour leur organisation.

Fin octobre ont eu lieu les finales du CNC jeunes et de la 1ère finale du CNC vétérans à Saint Yrieix (16). Chaque catégorie comportait 20 équipes ce qui a rendu difficile le respect du planning initial.

Dans le CNC vétérans, victoire pour Colomiers (31) face à Boé (47). Dans le CNC jeunes, victoire en benjamins/minimes du club des Vans (07) face à Montesquieu Avantès (09) et en cadets/juniors de Saint Alban (31) face à l'entente Saint Maixent Bressuire Champdeniers (79). Organisation parfaite du CD 16 sur la brèche pendant 5 jours.

Le CNC 2017 s'est terminé avec les finales du CNC open et féminin qui se sont déroulées au boulodrome Henri Salvador à Saint Pierre lès Elbeuf (76) avec l'excellente organisation du CD 27.

De très belles rencontres jusqu'au dénouement final. En CNC 1, le club de Sully sur Loire (45) conserve son titre de champion de France face à Gourdon (76). En CNC 2, victoire de Bassens (33) face à Antibes (06) et en CNC 3 d'Ax les Thermes face à Issy les Moulineaux (92). La présence du Président Michel Desbois a été appréciée par tous les acteurs.

Le versement des indemnités par la FFPJP a eu lieu dans la semaine qui a suivi la fin du championnat ou des finales pour les primes de récompenses. Cette initiative a été grandement appréciée par les clubs.

### **Modifications réglementaires pour 2018 :**

**En cas d'intempéries** ne permettant pas de terminer la rencontre, 2 possibilités :

1 – L'interruption a lieu avant que la phase des doublettes soit terminée : la rencontre est reportée et doit être rejouée.

2 -L'interruption a lieu pendant la phase des triplettes, le score final de la rencontre sera celui acquis après la phase des doublettes. En cas de rencontre éliminatoire et de score de parité après les doublettes, la victoire reviendra au club ayant remporté le plus de parties sur les 9 disputées.

### **Capitaine :**

Si le capitaine est également joueur il doit obligatoirement figurer dans la liste des 8 joueurs sur la feuille de match.

Lorsqu'un mineur est joueur, il est placé sous la responsabilité du capitaine qui est obligatoirement majeur.

### **Joueurs brûlés :**

Un joueur est brûlé uniquement dans le championnat des clubs dans lequel il participe. Cette faculté n'a pas été retenue pour les féminines qui doivent privilégier leur participation au championnat féminin au championnat open surtout quand les journées de championnats ont lieu aux mêmes dates. Cette dernière mesure peut encore faire l'objet d'évolution, les situations étant disparates sur tout le territoire.

En revanche, il a été acté qu'une joueuse même brûlée puisse jouer dans une division supérieure si elle se révèle au cours de la saison. Ceci vaut que pour une seule joueuse par club.

### **Jeu provençal :**

Dans la perspective de 2019, la commission du jeu provençal propose de revoir la réglementation en cas de tir de départage. Celui-ci pourrait être à la fois une épreuve de point et de tir. Elle rendra sa conclusion lors de sa prochaine réunion.

Pour favoriser le passage de 4 à 6 joueurs, il sera possible de constituer une entente avec un autre club (2 maximum). Ceci uniquement en CDC.

Pour 2018, la commission du jeu provençal propose d'inverser le déroulement d'une rencontre en jouant tout d'abord la triplette et le tête à tête puis les 2 doublettes. Si cette proposition est intéressante et cohérente, la modification du règlement pour une seule année ne semble pas judicieuse pour le comité de pilotage. Cette proposition n'est pas retenue par le Comité Directeur.

#### **CNC féminin 2018 :**

Le déroulement de la compétition reste identique à 2017, en revanche pour tenir compte du passage de 48 à 64 équipes en 2019, les 16 équipes qui joueront dans les groupes d'accèsion à la finale joueront en 1<sup>ère</sup> division en 2019. Dans les groupes de maintien seules les équipes classées dernières descendront en CRC soit 8 équipes.

#### **CNC vétérans et CNC jeunes 2018 :**

Au vu de la difficulté d'organisation à 20 équipes, ces 3 finales se joueront à 16 équipes en 2018. Les 12 régions métropolitaines et éventuellement la Corse pour les jeunes auront une équipe, les équipes supplémentaires seront attribuées prioritairement aux régions comportant plusieurs commissions territoriales.

#### **Règlement intérieur 2018 des CRC :**

Il est rappelé que les régions doivent avoir rédigé le règlement intérieur de leur CRC pour janvier 2018. Chaque règlement sera transmis au comité de pilotage pour validation.

Projet de Laurent CAUSSE d'un CNC élite : Joseph CANTARELLI et Laurent VAISSIERE ont reçu Laurent CAUSSE qui souhaitait leur présenter un projet d'un CNC élite avec des modifications dans les autres divisions du CNC. Si le projet peut paraître attractif notamment en terme médiatique il présente un trop grand risque financier.

#### **Litiges :**

Tous les courriers ont pu être traités. L'affaire la plus grave concerne le CD59 avec une fausse feuille de match d'une rencontre de CDC avec usurpation de signature de l'arbitre. La commission de discipline du comité a été saisie.

#### **Calendrier 2018 :**

6- 7 octobre : 1<sup>ère</sup> journée

20-1 octobre : 2<sup>ème</sup> journée

3-4 novembre : 3<sup>ème</sup> journée + rassemblements féminins

16-18 novembre : finales CNC open et féminin à Saint Pierre les Elbeuf

23 au 28 octobre : finales CNC Vétérans et CNC jeunes (en attente du lieu)

#### **Calendrier 2019 :**

5-6 octobre 2019 : 1<sup>ère</sup> journée

19-20 octobre 2019 : 2<sup>ème</sup> journée

2-3 novembre 2019 : 3<sup>ème</sup> journée

15-17 novembre 2019 : finales CNC open et féminin

Dates finales CNC Vétérans et jeunes en fonction du calendrier scolaire de la Toussaint.

Finale CNC jeu provençal : non déterminée

## **G. NATIONAUX**

### **Synthèse des concours 2017 :**

Pas de grosses anomalies sur les derniers concours nationaux, Supra Nationaux et Internationaux, depuis le 16 septembre 2017.

Un stand du GT des Nationaux sera tenu par Jacques GUIGUE et Jean-Jacques LAFFORGUE lors du Congrès 2018 à Mende.

Les informations sur les anomalies des concours nationaux seront transmises aux Comités Départementaux et Régionaux, ainsi qu'aux organisateurs présents.

Le GT souhaite faire un petit rappel pour les délégués des concours Nationaux, Supra Nationaux, Internationaux et évènementiels.

- Les documents sont à télécharger sur le portail de la F.F.P.J.P.
- Ils doivent être complétés informatiquement et renvoyés en fichier et non numérisés dans la semaine suivant la compétition aux membres du GT des nationaux, au siège de la FFPJP, aux Comités Régionaux et Départementaux concernés, aux organisateurs.

#### **Calendrier 2018 :**

- Le calendrier 2018 est terminé depuis le 23 novembre avec de nombreuses modifications suite aux diverses erreurs des organisateurs sur les demandes d'inscriptions (Dotations, appellations, horaires).
- Loïc FUENTES a été obligé de rappeler une quarantaine d'organisateur pour modifier les demandes d'inscriptions.
- Le règlement des nationaux est légèrement modifié pour la saison 2018 (dans le calendrier et en ligne sur le portail F.F.P.J.P.)
- Le calendrier est déposé chez l'imprimeur depuis la dernière semaine de novembre.

#### **Délégation début 2018 :**

- Sète les 3 et 4 mars 2018 : Francis GARRIGUE
- Cannes La Bocca les 28 et 29 avril 2018 : Corine VEROLA

#### **Demandes particulières des organisateurs :**

- Suite aux courriers des organisateurs de trois nationaux proposant des modifications dans le déroulement de leur compétition, le GT des nationaux et le Comité Directeur de la F.F.P.J.P. accordent une année pour avoir le nombre de participants minimum. Sont concernés : UZES (30), GONFARON (83) et GRASSE (06).
- Le semi-marathon de Bellerive sur Allier n'ayant pas eu l'accord du Président du Comité Régional, il ne figurera pas au Calendrier des Nationaux.

#### **Formulaire de demande des Nationaux :**

- Le formulaire de demande des Nationaux doit être modifié pour devenir un document à remplir en ligne. Ce document EXCEL pourra être téléchargé à partir du portail F.F.P.J.P.
  - Grace à ce nouveau formulaire, le GT souhaite éliminer les raturages et les erreurs.
  - Il facilitera également la mise en page du calendrier car copier/coller.
- Date limite des demandes au 15 septembre
  - Le GT des Nationaux suit la demande des Comités Régionaux et laisse la date limite des inscriptions au calendrier au 15 septembre.
  - Cette date doit permettre aux CR de préparer leur calendrier régional. Et par la même occasion d'éviter les concurrences de proximité.
- Hiérarchisation pour l'élaboration du calendrier par les Comités Régionaux. Les priorités d'attribution sont :
  - 1) Internationaux (évènementiels)
  - 2) Supra Nationaux
  - 3) Nationaux

#### **Réorientation des Nationaux, Supra Nationaux, Internationaux et Evènementiels :**

##### ❖ Modifications en prévisions

A partir de 2019, de nombreuses modifications seront apportées aux organisations des concours Nationaux, Supra Nationaux, Internationaux et Evènementiels.

Une réunion entre le GT Nationaux et les organisateurs de ces compétitions est prévue le samedi 20 janvier 2018 à Marseille. Une invitation va partir très vite avec retour de participation et du nombre de personnes.

Les points abordés seront ;

- La dotation des organisateurs
- Le montant des engagements
- La répartition des indemnités
- Le déroulement des concours

- Résultats en ligne des Nationaux
  - Paiement des engagements en ligne par carte bancaire
- ❖ Modifications prévues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019  
Certains points sont déjà fixés pour 2019, le but étant d'améliorer nos Nationaux :

#### **Jeu provençal**

- Création d'un Supra National au jeu provençal qui amène aux dotations suivantes :
  - Nationaux de 6.000 € à 8.000 €
  - Supra Nationaux à partir de 9.000 €
- Dotation Régionaux en doublette : 2.100 € à 4.000 €
- Dotation Régionaux en triplete : 3.150 € et 5.000 €

#### **Haut identique**

- Le haut doit être identique dès la 1<sup>ère</sup> partie et jusqu'à la fin des concours Nationaux, Supra Nationaux, Internationaux et Evènementiels.

#### **Mise en place de référents**

- Les Comités Régionaux doivent nommer 1 référent Régional des Nationaux.
- Formation régulière de ces référents par le GT des Nationaux, qui formerons eux-mêmes les délégués dans leur Région.

#### **Concours annexes**

- Le début du concours annexe du lendemain doit commencer à la même heure que le début de la reprise des nationaux avec l'objectif de ne pas avoir la possibilité de passer d'un concours à un autre.

#### ❖ **Planning de la réorientation**

1. **Annonce du projet au Congrès**
2. **Réunion des organisateurs des nationaux** : le 20 janvier 2018 à Marseille
3. **Retour avec les Présidents des Comités Régionaux** : les 23 et 24 février à Marseille (siège FFPJP)
4. **Application en 2019**

## **H. INFORMATIQUE**

### ▪ Classification / Licences

Le 18 octobre a eu lieu la signature du Contrat de prestation 2017/2021 chez PARAGON. Concernant les licences, il a été décidé de passer le stock de 100 000 à 120 000 afin d'éviter les ruptures.

De plus, de nouveaux lecteurs, avec câble intégré ont été commandés.

### ▪ Mise à jour Geslico

Initialement, la mise à jour était prévue mi-décembre avec réouverture début Janvier. Au vu des nombreux mails et courriers, il semble que ces dates de coupure soient inadéquates à la reprise de licence. Il s'agit d'une période où sont faites 40 % des reprises et cela pose un souci de présentation de licences aux compétitions de Janvier.

Il a donc été décidé de revenir à une coupure pour mise à jour mi-novembre pour les prochaines saisons.

La commission va voir si la mise à jour de cette année peut encore se faire le 1er Week-End de Décembre. Ceci impliquera une réouverture sur l'ancienne console jusqu'à la mise en service de la nouvelle.

## **I. FEMININES**

Suite au dernier comité directeur, la commission "féminines" avait envisagé d'envoyer un questionnaire à tous les départements et comités régionaux pour connaître les pratiques sur le plan des féminines.

Cependant, vu le peu de réponses reçues lorsque nous envoyons des questionnaires auprès des personnes concernées, la commission féminine va entamer une étude en se servant des informations déjà recueillies dans le cadre du tableau de bord mais également en allant sur les sites des comités départementaux, régions et clubs pour connaître les pratiques de chacun et chacune. Suite à cette étude, un colloque "féminin" pourra être envisagé en 2019. La commission "féminines" a pour but de travailler pour conquérir de nouvelles licenciées féminines.

## **J. JEUNES**

Qualification Jeunes aux CDF :

La procédure a été respectée: les projections ont été transmises à tous. Elles tenaient compte des quotas et des critères du nombre de licenciés. Les départements au-dessus du quota pouvaient bénéficier d'une équipe en stock, ceux en-dessous non.

Une nouvelle étude est faite avec le pourcentage de jeunes. Cela permettrait aux comités avec plus de jeunes d'en bénéficier.

On a fait une hiérarchisation des différents critères et mis des quotas pour les grandes Régions.

Une réflexion est à mener sur les départements qui ont une qualité de joueurs et d'autres qui ont beaucoup de benjamins et pas de juniors préféreraient peut-être n'avoir qu'une équipe de benjamins. Faut-il aller dans le détail et faire la différence entre Juniors, Cadets, Minimes et Benjamins ? Certains départements ont fait une politique Jeunes intéressante. On pourrait leur donner une équipe benjamin. C'est un travail de statistique à mener.

De même, pour les départements qui mettent une politique « jeunes » avec des compétitions pour les championnats. Il faudrait voir le nombre d'équipes engagées aux Championnats et voir le pourcentage de Jeunes et ainsi d'avoir d'autres critères.

Avec plusieurs critères réunis, il serait plus facile de faire les attributions.

Historique des 96 équipes : beaucoup de départements n'avaient pas assez d'équipes pour participer, on a donc mis une qualification régionale.

Il faudra encore des règles et des préconisations pour coller à la réalité du terrain tant pour les jeunes que pour les répartitions des séniors.

## **K. JEU PROVENÇAL**

### **Super Challenge**

- Un RI a été demandé à l'association qui n'en possède pas pour l'instant.
- Finalement l'association a retenu de ne pas s'affilier comme club à la FFPJP mais prendra une assurance pour sa ou ses organisations propres. La finalité étant la convention avec la FFPJP.
- Convention / protocole d'accord avec la FFPJP
  - Préparation de la convention : Xavier GRANDE – Joseph CANTARELLI
  - Après concertation avec la Région PACA, ladite convention sera signée par la FFPJP début 2018.

### **Création de la catégorie SUPRA en Jeu provençal**

- **Dotation de l'organisateur = 9000€ min** sans maximum (pour rappel les Nationaux JP = 5500€ min – 7000€ max)

Décision : accepté par le Comité Directeur

### **Dotation des Régionaux Jeu Provençal**

- Dotations actuelles : 2 100€ fixe en Doublette et 3 150€ fixe en Triplette
- Proposition de passer le Doublette dans la fourchette 2 100€ – 4 000€ et le Triplette dans la fourchette de 3 150€ – 5 000€ ce qui implique de passer le National JP à 6 000€ au lieu de 5 500€.

Décision : accepté par le Comité Directeur

### **Parties en « temps limité »**

- Rappel du principe de base du temps limité en JP : 2h + 2 mènes + 1 mène supplémentaire en cas d'égalité
- Super Challenge : l'association fera un essai de chronométrage sur l'ensemble de la compétition du Trophée des As pour avoir une base de départ chiffrée
- Vendredi des CDF
  - Apparemment des CD du sud ne sont pas favorables pour l'application du temps limité les vendredis des CDF mais le sont par contre pour les CDC / CRC

### Décision du Comité Directeur

- **Horaire de début le vendredi des CDF : 07 :30**
- L'idée des parties en temps limité n'est pas abandonnée : on attend le retour d'expériences de chronométrage et de la pratique dans les CDC / CRC

### **Répartition des indemnités et publicités**

Les primes sponsors, bons d'achats, doivent être inclus dans la dotation globale valable aussi pour les régionaux. Toute publicité par annonce ou par affiche annonçant les partenaires et le montant accordé est évidemment autorisée.

### **Règlement JP**

- La discussion engagée sur le point de règlement des boules bonnes et mortes « cadre et terrain libre sans ligne de perte » est à reprendre
- Dès finalisation des propositions de changements du Règlement de Jeu Provençal, elles seront transmises à la FFPJP en cours de l'année 2018.

### **Promotion du Jeu Provençal**

- Des démonstrations de JP en doublette auront lieu sur le Pétanque Tour 2018 sur les 2 étapes St TROPEZ et CHARTRES : reste à choisir les joueurs concernés
- Idée : intégrer le JP dans les actions avec le monde scolaire et les écoles de pétanque à voir avec la DTN

### **CDC-CRC-CNC jeu provençal**

- Passage de 4 à 6 joueurs avec la formule suivante :
  - 1ère phase : 3 doublettes (valeur 2 points)
  - 2ème phase : 2 triplettes (valeur 3 points)
- Cette nouvelle formule supprime le « tête à tête » qui n'était pas apprécié et permet le match nul (12 points au total)  
Au vu de cette modification la finale nationale est reportée en 2019 (comme prévu initialement)
- Proposition d'accepter les Ententes de 2 clubs du CD au niveau CDC

### Décision : accepté par le Comité Directeur avec l'accord du Président du CD

- Cas particulier d'égalité lors de des phases finales / barrages d'accession en division supérieure :
  - On départagera avec l'ensemble conjugué « Epreuve de Tir et de Point » avec :
    - 3 joueurs au tir sur 1 boule à 16 m (idem pétanque 1,3,5)
    - 3 joueurs au point : cible à 3 niveaux avec les points 1,3,5
  - Proposition de modification du règlement pour 2018 : on reste à 4 joueurs mais on commence par T (2 points) et TT (1 point) en même temps puis avec doublettes à 2 points

Décision : refus du Comité Directeur pour éviter d'avoir confusion de règlements dans cette année de transition

## **National de GAP**

- Objet : mettre autour d'une même table les personnes concernées par les mails « polémiques » qui circulent, avec copie à la FFPJP, relatifs au refus d'accorder le label national à GAP pour 2018
- Présents sur le sujet : Jean Pierre NOBLE (CD83) – Patricia JEANJEAN (CD13) – Michel POGGI - 3 personnes du club (Jean PROVENSAL Président + Vice – Président et Trésorier du club)
- Un historique du « litige » est fait par Jean PROVENSAL
- La Commission Jeu provençal confirme qu'elle ne va pas à l'encontre de ses Comités Régionaux et que GAP n'aura pas le label National en 2018.

Décision : confirmé par le Comité Directeur FFPJP

- GAP n'organisera peut-être rien ou transformera le National en Régional sur la même date car pour l'instant les Concours Régionaux en PACA sont approuvés par les CD.
- Il est affirmé que la Commission JP n'a pas vocation à traiter les problèmes internes entre les clubs et leurs CD et/ou Ligues et il leur est recommandé de le faire en interne de leurs structures.
- Nous avons procédé au dialogue en commun cette fois parce que les échanges étaient transmis en copie à la FFPJP.

**Provençal 13** : risque de ne pas avoir lieu à cause du Triathlon de Marseille. On nous demande le soutien FFPJP en cas de recours. Ce que nous ferons si le cas se présente.

**Prochaine réunion** : Jeudi 22/02/2018 à 09 :00 sur le CD/CN de LA LONDE DES MAURES

## **L. SPORT ADAPTE**

Nous aurons une réunion avec la Fédération Française de Sport Adapté et le Pôle Ressources National Sport et Handicaps du CREPS du Val de Loire de Bourges le 13 décembre prochain pour mettre sur pied le colloque des éducateurs, établir entre autres son amplitude, un ordre du jour avec les thèmes et les différents intervenants du Sport Adapté, du CREPS et de notre Fédération.

La Fédération Française Handisports n'étant pas libre à cette date, une rencontre sera programmée en février, un intervenant pourrait aussi se joindre au colloque qui aura lieu le dernier week-end de mai à Lunéville lors du championnat de France de Sport Adapté.

Il est bien évident que nous devons motiver nos Comités Départementaux, Régionaux et leurs éducateurs pour les convaincre de l'enjeu et du bien-fondé de cette démarche.

## **M. Pétanque en ENTREPRISE**

Rencontre de la Fédération Française de Sport d'Entreprise (FFSE), les contacts sont pris.

Travail avec le Centre de Formation pour un contenu et des actions en direction de l'entreprise.

Réactiver la convention avec la FFSE, en mai prochain aura lieu les 2<sup>ème</sup> jeux Mondiaux de Sport en Entreprise à la Baule où la pétanque sera représentée.

A voir également la convention avec la FSGT.

Précision, il n'y a que le CD06 qui saisit des concours entreprise, qui sont catégorie XXX.

## **N. CARCERAL**

### **Jeux pénitentiaires :**

Cette année 40 sites ont organisé les jeux et Sabry BELDJILALI en prévoit 60 l'année prochaine. Ce qui représente environ 1 000 détenus qui ont participé à la pétanque. Par contre, il est difficile à l'heure actuelle d'établir un planning qui permettrait d'anticiper les interventions des arbitres.

Il reste 6 établissements à faire. Le champion de France sera déterminé à la fin de l'année pour une remise du maillot en début d'année.

La demande d'arbitres auprès des CD est parfois compliquée :

- certains jouent le jeu et les prennent en charge financièrement
- d'autres les fournissent mais ne les prennent pas en charge financièrement
- d'autres ne répondent pas du tout.

De ce fait, avec Patrick GRIGNON, responsable des arbitres, nous avons convenu de communiquer aussi avec les arbitres, surtout pour les CD qui ne répondent pas.

Les arbitres qui sont déjà intervenus ont beaucoup apprécié et sont volontaires pour l'année prochaine. Nous les remercions de leurs retours.

Signature Convention à Moulins

Un projet de convention avec l'établissement de Moulins est en cours, le moniteur de sport souhaiterait un accompagnement à la tenue des tables de marque et à l'arbitrage.

La commission se met en place progressivement, elle ne pourra le faire qu'avec la collaboration des CD et surtout des arbitres. Merci à tous ceux qui se sont impliqués.

## **O. CONFEDERATION EUROPEENNE DE PETANQUE (CEP)**

### **❖ Championnat d'Europe Triplettes Hommes, Espoirs Hommes et Femmes de SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76) du 21 au 24 Septembre 2017**

- Nous avons battu, avec 36 nations, le record de participation d'un championnat d'Europe.
- Bonne organisation malgré les 2 championnats supplémentaires acceptés en dernier lieu à savoir Espoirs Hommes et Femmes qui ont alourdi la programmation et provoqué des retards par rapport au planning prévisionnel. Relevons que nous avons accepté ces CE Espoirs malgré notre connaissance des problèmes engendrés pour permettre à nos jeunes de jouer en l'absence d'autres candidats organisateurs.
- La capacité des tribunes, 1100 places, s'est avérée suffisante. Nous avons fait le plein avec un public enthousiaste. Excellente ambiance !
- La captation d'images pour L'EQUIPE 21 s'est bien déroulée et suivant la programmation prévue
- On relèvera la bonne performance d'ensemble de nos équipes de France qui ont réalisé une bonne récolte de médailles
- Grand merci et félicitations à toute l'équipe de bénévoles accueillants du CD76 emmenée par son dévoué Président Didier ROCHE
- Nous n'avons reçu aucune plainte ni réclamation des nations présentes
- Félicitations au traiteur local pour le rapport quantité/qualité/prix des repas proposés, sur site sous chapiteau, et surtout pour le repas de clôture d'une qualité exceptionnelle dans le magnifique décor du Château de L'ARGERONNE.
- Malheureusement le dîner de clôture a été rejoint tardivement, et donc pas pu être apprécié à sa juste valeur vu les retards pris dans l'organisation pour les raisons évoquées plus haut et la multiplication des diverses cérémonies.
- Ce problème va permettre à la CEP de modifier et adapter les cérémonies protocolaires.
- Les quelques difficultés rencontrées vont nous permettre d'éviter leur reproduction pour le CE Triplette Féminin de 2018 à PALAVAS LES FLOTS (34)

### **❖ Championnat d'Europe Triplette Féminin de PALAVAS 2018 - 27 au 30 Septembre 2018**

- Le CD34 nous a notifié qu'il ne sera pas partie prenante dans cette organisation et avons confirmé par mail que l'organisateur responsable en sera donc le club de PALAVAS Pétanque.
- Le championnat comprend : Triplette + Tir de Précision
- La compétition sera télévisée en différé par L'EQUIPE 21
  - Le programme de la captation d'images est à définir. Il est initialement prévu uniquement le dimanche mais en assurer le début le samedi après-midi avec la captation des ¼ de finales, permettrait non seulement de tenir le planning dans de meilleures tranches horaires le dimanche, mais aussi de filmer le tir de précision.
- Répartition des tâches
  - Organisation générale : Joseph CANTARELLI



- Budget : Joseph CANTARELLI + Jean-Yves PERONNET
- Carré d'Honneur – Publicité : Xavier GRANDE – Kévin GALLIER
- Réunion de préparation avec l'organisateur : Vendredi 19 Janvier 2018 à PALAVAS avec Joseph CANTARELLI - Xavier GRANDE – Kévin GALLIER – Jean-Yves PERONNET -

❖ **Coupe d'Europe des Clubs**

- DRAGUIGNAN représente la France à la finale à 8 à GERSWEILER (D) du 01 au 03/12/2017
- Délégué CEP : CANTARELLI Joseph

❖ **Comité Directeur et Congrès de la CEP : 13 au 15 Avril 2018 au Siège de la CEP (BELVAUX)**

❖ **Calendrier des Championnats d'Europe 2018**

- Triplette Féminin - 27 au 30 Septembre 2018 : France (Palavas les Flots)
- Individuel H et F – 4 au 7 Octobre 2018 : Italie (Savigliano)
- Jeunes + Espoirs H et F - 11 au 14 Octobre 2018 : Espagne (Almería)
- Coupe d'Europe – 30/11 au 2 Décembre 2018 : Luxembourg (Belvaux)

**P. REFONTE DES TEXTES**

Un important travail de réécriture du RAS (Règlement Administratif et Sportif) a été effectué. Les règlements concernant les Championnats de France et les compétitions spécifiques telles que CNC, Coupe de France, Nationaux..... ont été mis dans les règlements respectifs.

Une relecture collective a été menée et permettra d'avoir les nouveaux textes dès le lendemain du Congrès

**VII. DTN**

Séverine MAILLET a décidé cet été de quitter la FFPJP. Elle le sait officieusement depuis fin août et officiellement depuis le 9 novembre, date de la Commission Administrative Paritaire attribuant les postes du mouvement complémentaire. A compter du 1er janvier 2018, elle ne fera plus partie de la FFPJP mais sera affectée auprès d'une fédération olympique.

Elle a exprimé n'avoir aucune rancune et garde de ces 8 ans passés à la FFPJP de bons souvenirs et surtout elle garde à l'esprit les belles personnes rencontrées que ce soit parmi le personnel du siège, parmi les élus, parmi les présidentes et présidents de comités départementaux, régionaux, anciennes ligues, bénévoles, éducateurs, tous ayant le même objectif, le développement de la Pétanque ; car c'est bien là le plus important et l'objectif à ne pas oublier. Elle souhaite, à l'ensemble du comité directeur, d'apporter le meilleur pour la pétanque et le jeu provençal, et le meilleur qu'elle puisse souhaiter est que la pétanque soit présente avec les sports de boules aux Jeux Olympiques à Paris en 2024.

**STRUCTURATION D.T.N.**

Séverine MAILLET quittera ses fonctions de DTN Adjointe au 31 décembre. Son remplacement ne pourra intervenir qu'au prochain mouvement de personnel pour une prise de fonction au 1er septembre 2018.

Le projet de recrutement de Jean-Philippe SORICOTTI comme coordinateur du Haut Niveau n'a pas pu se concrétiser car il n'a pas pu obtenir sa mise en disponibilité par son employeur.

Au vu de ces deux faits, le DTN va travailler sur un nouveau projet de structuration et de recrutement qu'il présentera au prochain comité directeur en janvier. Des réunions seront programmées au cabinet de la Ministre (20 décembre 2017) pour planifier le recrutement du cadre d'Etat.

**CENTRE DE FORMATION :**

➤ **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) :**

Notre CQP animateur bouliste option pétanque ou sport-boules a été validé en CPC (Commission du ministère des Sports relative à la sécurité) le 13 octobre 2017.

Il a été envoyé à la CNC (Commission Nationale des Certifications Professionnelles) en vue de son enregistrement au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Par contre, nous n'avons pas connaissance des délais de traitement de cette instance.

Nous venons de recevoir un courrier de la CNC concernant notre demande d'enregistrement au RNCP pour le titre CQP animateur bouliste option Pétanque ou Sport-Boules. Nous avons un numéro de dossier et un instructeur avec ses coordonnées. Il est bien précisé que nous ne pouvons pas communiquer sur la mise en place d'une formation au CQP tant que ce dernier n'est pas officiellement créé.

Par ailleurs, l'avenant n°122 à la CCNS de création de ce CQP a été validé en commission mixte paritaire de la branche sport le 13 septembre 2017 et envoyé à la Direction Générale du Travail (DGT) en vue de son extension et de son intégration dans le cœur de la CCNS.

Notre instructeur a demandé de mettre le dossier sur le site de la CNC ce qui vient d'être fait ce jour, mardi 28 novembre.

Nous pouvons toujours espérer une officialisation de création autour du mois de Mars 2018.

**BF2** : annonce des résultats suite à l'examen qui a eu lieu du 9 au 11 novembre dernier dans trois centres (Bassens, Dijon et Marseille). 4 candidats ont eu une note éliminatoire.

Les résultats « admis-refusés » vont être envoyés aux comités régionaux, et départementaux et à chaque candidat (l'envoi a eu lieu dimanche après la comité directeur). Tous les candidats ont reçu par mail le détail de leur note et pour les non admis, une explication détaillée de leur échec. Les cartes, diplômes et écussons sont envoyés directement aux candidats.

#### ➤ **LABELLISATION des écoles de Pétanque :**

La campagne de labellisation s'achèvera à Mende avec la remise à chaque comité des bâches et diplômes de ses écoles.

Cette année, les bâches seront d'une matière un peu plus épaisse. Quant aux diplômes, ils seront de fond différent en fonction du nombre d'étoile. Reste à définir ces différentes couleurs. Le comité directeur valide la proposition de bâche et de diplôme.

Pour les années 2018-2019, nous avons 394 écoles de pétanque labellisées : 35 avec 0 étoile ; 121 avec 1 étoile ; 176 avec 2 étoiles et 59 avec 3 étoiles.

Les NOUVELLES écoles trois étoiles recevront un kit « école de pétanque » lors du congrès (kit donné au président de CD).

### **HAUT NIVEAU**

#### ➤ **CHAMPIONNATS D'EUROPE MASCULINS**

Le parcours de la sélection masculin a été remarquable avec un doublé en triplète et en tir de précision. Par équipe, la France n'a pas été inquiétée. Les 4 joueurs ont montré une grande complémentarité et un niveau de jeu remarquable. Le retour de Philippe Quintais dans cette sélection a été un succès. De plus Dylan Rocher est revenu à son meilleur niveau. Ses performances en tir de précision ont été exceptionnelles pour reprendre son titre de champion d'Europe.

#### ➤ **CHAMPIONNATS D'EUROPE ESPOIRS MASCULINS**

La sélection espoirs a dominé le tournoi de triplète. David Doerr et Tyson Molinas ont montré l'étendue de leur talent avec de nombreux carreaux ce qui n'a laissé que peu de place à leurs adversaires pour les inquiéter. En tir de précision, Tyson Molinas s'est incliné en demi-finale sur la dernière boule avec une décision arbitrale douteuse. Dommage car il avait les moyens de remporter la médaille d'Or.

#### ➤ **CHAMPIONNATS D'EUROPE ESPOIRS FEMININS**

La sélection espoirs féminines a été décevante avec seulement une médaille de bronze par équipe. Les 4 joueuses n'ont pas pu exprimer tout leur talent. Caroline Bourriaud s'est fait éliminer en quart de finale de l'épreuve de tir alors que l'équipe s'inclinait en demi-finale contre la Belgique.

### ➤ **CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNE à KAIHUA (Chine)**

Les jeunes ont réalisé un excellent championnat. Les deux équipes de France se sont retrouvées en demi-finale comme le règlement l'oblige. Elles avaient remporté toutes leurs parties qualificatives (sauf pour France 1 qui avait perdu pour France 2). Elles ont eu un parcours difficile avec des adversaires intéressants en huitième et en quart de finale (Italie, Espagne, Monaco, Tunisie). France 1 a pris sa revanche en demi-finale avant de s'incliner en finale contre une magnifique équipe de Madagascar avec une force de frappe impressionnante. Après avoir mené tout le début de partie, l'équipe de France a manqué une mène pour encaisser 5 points puis perdre la mène suivante alors qu'elle menait 9-6. Dommage mais le Malgache mérite leur victoire.

Dans le tir de précision, Théo Ballière a dominé cette compétition en réalisant de belle performance lors de toutes les phases. En finale, il a su s'accrocher pour arracher la victoire alors qu'il était derrière avant le dernier atelier. Belle récompense pour ce joueur impressionnant de maîtrise et de régularité dans cette épreuve exigeante.

Il faut signaler l'excellent comportement de ces deux équipes qui ont montré une grande complicité malgré la concurrence.

### ➤ **CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNE à KAIHUA (Chine)**

Cette victoire est une belle récompense pour toute l'équipe qui a montré beaucoup d'application et d'investissement dans le projet de devenir championnes du Monde. Les joueuses retenues se sont impliquées dans une préparation physique (collaboration avec Athlétic sur Lyon) et mentale (avec Anne Caron du Centre Paul Santy de Lyon) en amont de la compétition. L'encadrement a aussi revu son discours et l'approche de la compétition ce qui a permis de tirer le maximum de nos joueuses lors de cette compétition. Le coach, Jean-Philippe Soricotti a su faire les bons changements pour se sortir d'un huitième de finale contre l'Estonie (1-9 puis 5-11). Ensuite l'équipe de France a dominé la dernière journée en battant la Norvège en quart puis le Cambodge en demi (seconde victoire contre cette nation qui apparaissait comme les favoris avec les championnes du Monde de tir de précision et de tête-à-tête) puis Madagascar en finale.

Cette victoire vient mettre fin à 23 ans de disette dans cette épreuve. Une grande récompense pour l'investissement de tous autour de ce projet. L'implication de chacun et sa remise en cause au service du collectif a permis de conquérir ce titre. Le stage en Chine en amont de la compétition a été très intéressant pour finaliser la préparation de nos joueuses.

En tir de précision, Caroline Bourriaud a manqué son épreuve qualificative.

### ➤ **SELECTION COUPE CONFEDERATION**

Le comité de sélection a décidé de ne pas retenir les champions d'Europe pour cette échéance en Thaïlande. La France sera représentée par Stéphane Robineau, Kévin Malbec, Christophe Sarrion et Damien Hureau qui a remplacé Benji Renaud. La France sera opposée à la Thaïlande, le Cambodge, la Tunisie, le Maroc et le VietNam. Seulement 6 équipes provenant de 3 continents seront présentes.

RESULTAT : La France a remporté cette compétition en battant le Maroc en finale qui avait battu la Thaïlande en demi-finale. Belle victoire pour cette nouvelle équipe de France dont les joueurs ont donné entière satisfaction.

### ➤ **LE PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL**

La commission du Sport de Haut Niveau a reçu Alain Bideau et Joseph Cantarelli (le DTN JY PERONNET était en déplacement pour les Championnats du Monde en Chine) pour la présentation de la synthèse de notre dossier du Haut Niveau. En 10 minutes, il a fallu exposer notre stratégie de préparation de notre Elite pour la future olympiade. La seule ombre dans notre dossier était l'absence de titres mondiaux chez les féminines. Ceci a été comblé par la victoire des féminines à Kaihua. Les résultats des équipes de France sont très bons. Toutefois, il est indispensable de poursuivre l'évolution en accentuant le processus de préparation (cf expérience avec les féminines)

Notre dossier sera validé définitivement avant la fin de l'année. Il sera envoyé à toutes les régions car il est souvent demandé par les DRJSCS.

Les listes de Haut Niveau ont été validées au 1<sup>o</sup> novembre. Cindy Peyrot a été maintenu dans la liste car elle appartenait à la catégorie Elite et donc ses droits perduraient pendant deux ans. Les Sportifs de Haut Niveau pourront bénéficier des aides personnalisées du Ministère alors que les sportifs des collectifs nationaux pourront bénéficier des aides fédérales mises au budget 2018. Ces aides seront attribuées en collaboration avec les élus en charge de chaque catégorie.

Le suivi médical sera engagé début décembre pour répondre aux exigences du Ministère. Chaque sportif fera ses examens chez lui. Le regroupement des sportifs comme la saison dernière se fera vraisemblablement seulement la saison prochaine.

### **STAGE INTERZONE**

Le stage inter-zones est organisé à Andrézieux pour les catégories jeunes, espoirs masculins et espoirs féminins. Il est rappelé la logique des sélections pour cette échéance. Les staffs font leur choix en fonction des échéances, des profils, des postes, des résultats et des performances et non simplement sur un classement dans le stage de zone.

### **DEVELOPPEMENT**

- UNSS : le prochain championnat de France UNSS se déroulera du 4 au 6 juin à Pontivy dans le Morbihan. Les effectifs augmentent de manière assez importante. L'UNSS comptait 2564 pratiquants en 2016-2017 (contre 792). La discipline est passée de la 62<sup>e</sup> à la 50<sup>e</sup> place dans le classement des sports UNSS. 43<sup>e</sup> sport chez les garçons. Au Maroc sera organisée la 1<sup>o</sup> compétition internationale de pétanque scolaire. Nous devons envoyer une triplette masculine et une triplette féminine. Les frais seront répartis entre les deux structures. Ceci est prévu dans le budget 635 156. Après la création d'une SECTION SPORTIVE SCOLAIRE sur Valence au lycée Montesquieu, une seconde a vu le jour dans le Var à Saint Maximin.
- Des Formation USEP-UNSS sont en préparation dans le Rhône et en Bretagne...
- Orienter la réforme pour remplacer l'initiateur, BF1, BF2, BF3 par des fonctions d'animateurs, d'éducateurs et d'entraîneurs ;
- la refonte des contenus pour augmenter le niveau des connaissances et de compétences. Un calendrier pour les départements et Régions avec des dates fixes pour que cela soit bien organisé et pour avoir les compétences de tous les formateurs.
- Le travail se fera en amont pour avoir des formateurs pour les personnes qui interviendront dans notre réseau et ce sera l'objet du prochain colloque d'éducateurs dans un an quand la refonte sera effective.
- William ROUX et Kevin GALLIER travaillent sur différents modules pour proposer en fonction de la demande : stages de pétanque, animation avec des joueurs de haut niveau, avec du matériel ou sans, différentes possibilités qui permettront d'offrir un panel de prestations auprès de groupes qui veulent de la pétanque avec le label FFPJP.
- Proposer pendant les vacances scolaires des stages pour les jeunes où les cadres interviendront. L'objectif est que le Centre de Formation vende de la prestation de formation.

### **VIII. DIVERS**

Rappel des dates des prochains congrès :

2019 : 10, 11 et 12 janvier à Troyes.

2020 : 9, 10 et 11 janvier au Touquet.

**17 et 18 et 19 décembre 2020** à Evian les Bains. Suite aux directives ministérielles, il y aura donc deux congrès pour 2020.

Les comités et Régions devront préparer leurs assemblées générales en amont du congrès.

## COURRIERS :

- **Courrier de M. Alain Cantarutti** concernant ses frais d'avocat engagés pour le dossier de M. Jean-Michel IZOIR. Une réponse lui sera apportée.
- **CD13** sur la délivrance des licences 2018. Le calendrier théorique va engendrer des difficultés administratives et sportives pour les nationaux qui débutent en janvier 2018. Egalement le problème est soulevé quant à la trésorerie où le report des recettes des licences en décembre et janvier décalé en Février. Il demande un report du paiement du solde de la fiche financière.

*Réponse du Trésorier : à titre exceptionnel il est accordé un report à février 2018*

- **Club Salvageois 81** : il est demandé que puisse être remplacé, uniquement en cas de décès, certificat de décès un joueur si le club le souhaite par un autre joueur dans les mêmes conditions de catégorie et n'ayant pas participé aux phases précédentes.

*Réponse : pas de changement dans la règle pour les remplacements.*

- **Fédération Française du Sport Travailiste (FFST)**: dans le cadre de la convention signée le 23 mai 2012, elle demande à avoir la liste des licenciés dont les peines ont été portés à votre connaissance pour les fonctions d'arbitres, de dirigeants, licenciés, la dernière mise à jour en leur possession est de 2004.

*Réponse : accord pour leur faire parvenir la liste ainsi qu'à la FSGT.*

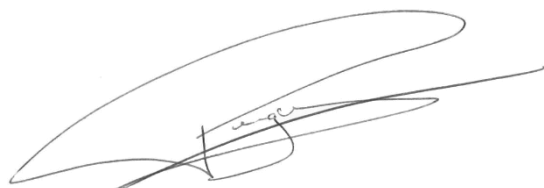
- **Courrier d'un licencié M. Jacques SEGUIN (03)**, une réponse lui sera faite.
- **Chancellerie** : Daniel READ est promu à la distinction Médaille d'argent de la Jeunesse et des sports. La remise à lieu le 7 décembre à Paris et M. Laurent VAISSIERE sera présent comme représentant FFPJP.
- **Situation Antilles Guyane** : la Ligue Antilles Guyane se compose de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, St Pierre et Miquelon, St Barthélemy et St Martin. La situation géographique de ces îles fait qu'elles sont très éloignées de Paris. Entre ces îles également les distances sont longues : Guadeloupe et St-Pierre 3 461 kms. Il y a des statuts particuliers, collectivités d'Outre-Mer, d'autres sont départements et Régions. La question se pose : doivent-ils rester dans cette situation ? L'entité région est importante et nous avons une obligation de continuité du territoire. On ne peut pas les exclure, il existe une agence d'Outre-Mer pour la mobilité qui permet d'avoir des aides mais les enveloppes budgétaires se réduisent. Ils sollicitent une aide financière et les décisions prise en matière de publicité pour les maillots leur permettront d'avoir des partenaires. Un déplacement pour un championnat coute environ 1500 € par personne.

*Réponse : Redistribuer le territoire pour une qualification par secteur géographique. Réfléchir à une autre configuration plus en correspondance de la situation. Les responsables seront présents au congrès où nous pourrons aborder le sujet avec eux. Une solidarité de la métropole pour les DROM mérite aussi être envisagée...*

(Levée de la séance à 12h00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Gwenaëlle PAUGAM



Le Président de la F.F.P.J.P.

Michel DESBOIS

